



**Au Conseil communal**  
1077 Servion

## Rapport no 07-2013

Concernant :

### La construction d'un abri-bus au Zoo-Tropiquarium et d'un giratoire pour l'extension de la ligne 65

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Se référant au rapport des commissions de gestion, des finances, de la commission ad hoc et du bureau du Conseil communal du 3 décembre 2012, la Municipalité précise ce qui suit :

Les travaux de construction de l'abri-bus et de l'infrastructure routière ont été réalisés par l'entreprise Madliger & Chenevard à notre entière satisfaction.

Le déplacement du giratoire au fond du parking du Tropiquarium a considérablement amélioré la sécurité du trafic, permettant ainsi d'avoir une excellente visibilité sur le trafic descendant des Cullayes lors de l'engagement des bus sur ce giratoire.

La modification du projet initialement prévu et objet du préavis no 21-2012, retiré par la Municipalité, a occasionné une augmentation du coût global des travaux.  
Le décompte des frais de ce projet se compose de la manière suivante :

Acompte Madliger & Chenevard	181'000.00
Facture Publicitas (mise à l'enquête signalisation)	325.10
Facture Stuby & Völlmy, géomètres	16'000.00
Solde facture Madliger & Chenevard	40'524.35
<b>Total des factures payées au 31.12.2012</b>	<b>237'849.45</b>
Solde de travaux effectués en 2013 (marquage)	1'860.45
Facture Entreprise Rottet (construction abri)	16'263.75
	<b>255'973.65</b>
Travaux exécutés mais non facturés en 2012	27'000.00
	<b>282 973.65</b>
Solde participation COOP	- 43'824.41
<b>Montant total</b>	<b>239'149.24</b>

Le montant total payé au 31.12.2012 a été reporté dans le compte d'investissement n° 9141.304 à raison de Fr. 237'849.45.

### **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

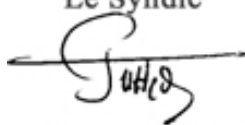
Le Conseil communal de Servion

vu les rapports de la commission ad hoc (décembre 2012 et juin 2013),  
vu les rapports de la Commission des finances (décembre 2012 et juin 2013),  
vu les rapports de la Commission de gestion (décembre 2012 et juin 2013),  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

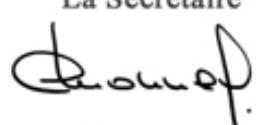
#### **DECIDE :**

- 1. d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 240'000.- pour ces travaux exécutés en grande partie sur 2012,**
- 2. de financer ces travaux par la trésorerie courante et d'amortir cet investissement sur 30 ans par le compte no 430.331.112.**

**Au nom de la Municipalité**

Le Syndic  
  
Gilbert Cuttelod



La Secrétaire  
  
Claudine Monney

Municipaux responsables : Cédric Matthey et Gilbert Cuttelod